

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ROUTIER GRANVILLE-AVRANCHES

Lors de la session du 15 décembre 2023, la stratégie d'aménagement de la liaison entre les communes de Granville et Avranches a été validée à l'unanimité par l'assemblée départementale. Celle-ci s'appuie sur les objectifs suivants :

- sécuriser et fluidifier les déplacements routiers des Manchois et des visiteurs de la Manche, en améliorant l'axe existant avec de possibles déviations courtes,
- supprimer les points dangereux ou accidentogènes sur cet axe,
- maintenir les orientations du Département en préservant les terres agricoles et l'habitat autant que possible,
- éviter au maximum les zones humides.

Deux phases distinctes dans la mise en œuvre de ce projet :

- phase 1 / 2025-2026 :
définition et réalisation d'aménagements de sécurisation (bandes multifonctions, giratoires...) pouvant être mis en œuvre sans autorisation réglementaire. Ce scénario est considéré comme celui de référence (tracés en vert sur les cartographies) ;
- phase 2 / Études de 2025 à 2027 et travaux de 2028 à 2030 :
définition des aménagements complémentaires plus « lourds » (contournement de la ZA du Croissant, sécurisation/création de créneaux de dépassement...) qui nécessiteront l'obtention d'autorisations réglementaires (tracés en bleu sur les cartographies).

Concrètement, l'orientation retenue est de traiter simultanément ces 2 phases et ainsi d'optimiser le planning global de l'opération pour répondre aux attentes du territoire.

Pour approfondir les éléments de contexte du scénario phase 2 :

Les études sont en cours afin de déterminer les aménagements pouvant être mis en œuvre de type, création/réouverture de créneaux de dépassement ou déviations localisées. Ceux-ci nécessiteront des acquisitions foncières (déclaration d'utilité publique préalable) et des autorisations environnementales. Ces obligations conduisent à envisager un début de travaux à l'horizon 2028. Il s'agit plus spécifiquement des points suivants :

- contournement localisé de la ZA du Croissant à Saint-Pair-sur-Mer ;
- création de créneaux de dépassement sur deux nouvelles sections (du giratoire de Saint-Pierre-Langers (RD 109) au hameau « La Ville » et du giratoire « La Butte à Gros » à l'intersection avec la RD 231) ;
- aménagement du secteur de La Havaudière et du Thar ;
- optimisation du raccordement sur le contournement de Marcey-les-Grèves et amélioration de son attractivité.

À ces possibles aménagements, il convient d'ajouter l'étude de la faisabilité de la réalisation d'un barreau reliant le contournement de Marcey-les-Grèves à celui de Sartilly-Baie-Bocage

Ces études permettront d'affiner le choix de variantes d'aménagements présentant un moindre impact sur les milieux naturels, l'environnement et le milieu agricole, tout en respectant l'atteinte des enjeux du projet.

Vers un temps de concertation avec la population :

Une concertation préalable (selon le Code de l'environnement) avec l'ensemble des acteurs et élus locaux (communes, EPCI, associations, professions agricoles...) ainsi qu'avec les riverains est prévue courant 2025. Cette phase est indispensable pour s'assurer de l'adhésion de la population aux divers aménagements envisagés. Afin de se garantir la neutralité, la transparence et l'objectivité de cette concertation, il est envisagé de la placer sous l'égide d'un garant désigné par le Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Cette saisine sera faite sur la base des études en cours (2023/2024).



CONTACTS

Service de la Maîtrise d'Ouvrage
dier-smo@manche.fr
Secrétariat : 02 33 05 97 84

Ce projet est conditionné au maintien de la répartition financière et des engagements des partenaires de l'aménagement de l'axe Granville-Avranches.



STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT ENVISAGÉ GRANVILLE-AVRANCHES

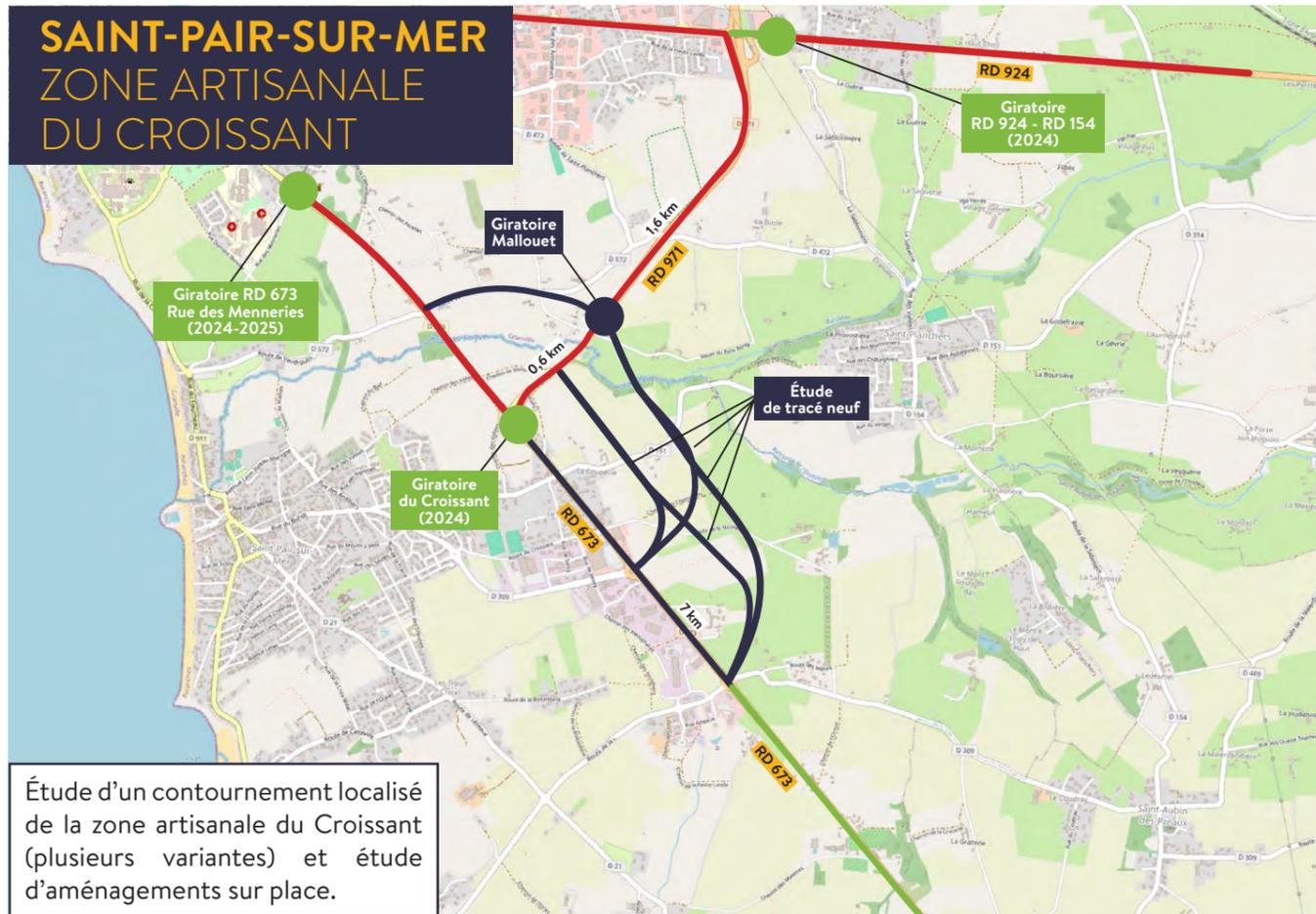


Échelle : 1/86000

Légende

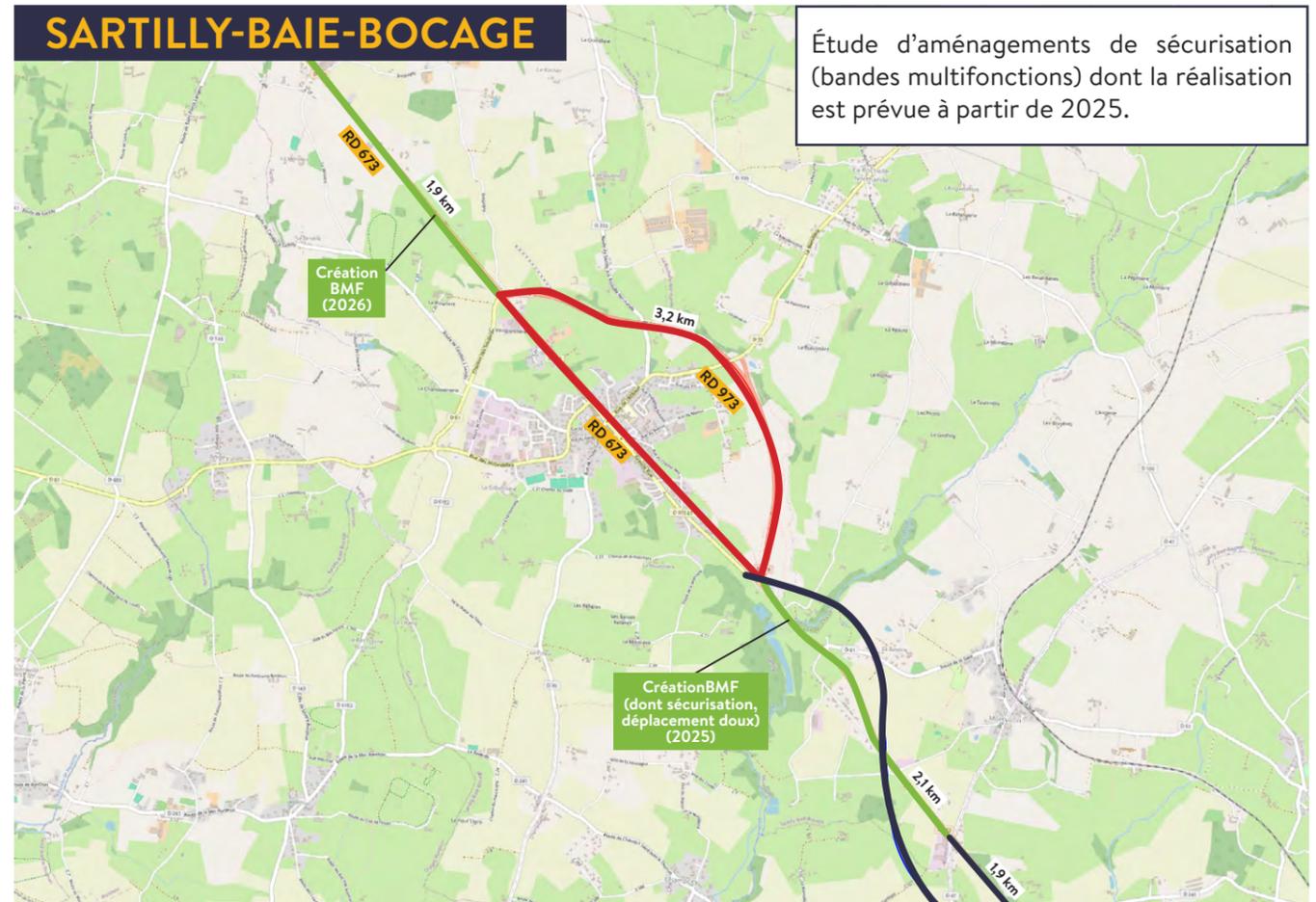
- Sans modification
- Travaux post études réglementaires
- Travaux sans études réglementaires (scénario de référence)

SAINT-PAIR-SUR-MER ZONE ARTISANALE DU CROISSANT



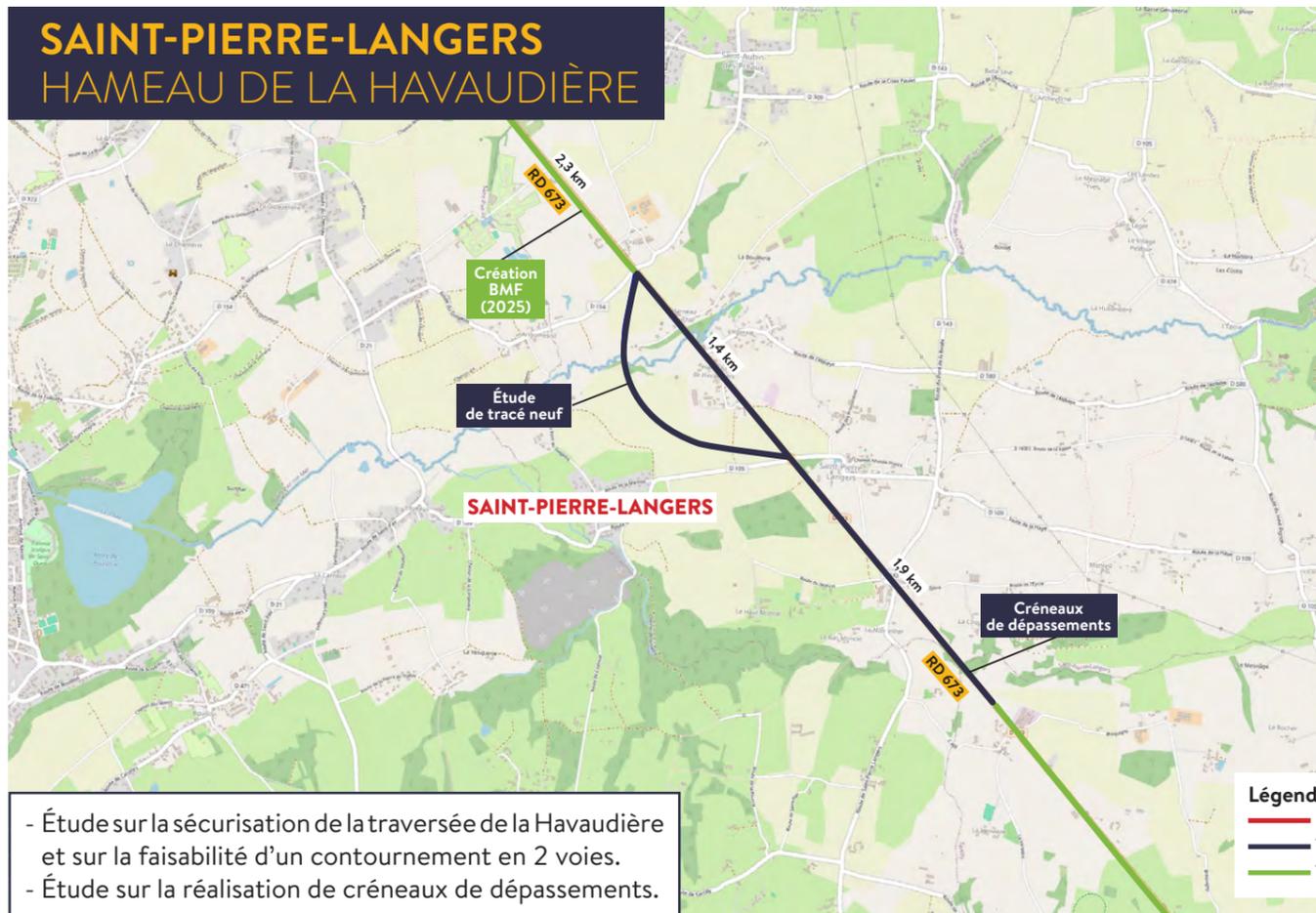
Étude d'un contournement localisé de la zone artisanale du Croissant (plusieurs variantes) et étude d'aménagements sur place.

SARTILLY-BAIE-BOCAGE



Étude d'aménagements de sécurisation (bandes multifonctions) dont la réalisation est prévue à partir de 2025.

SAINT-PIERRE-LANGERS HAMEAU DE LA HAVAUDIÈRE

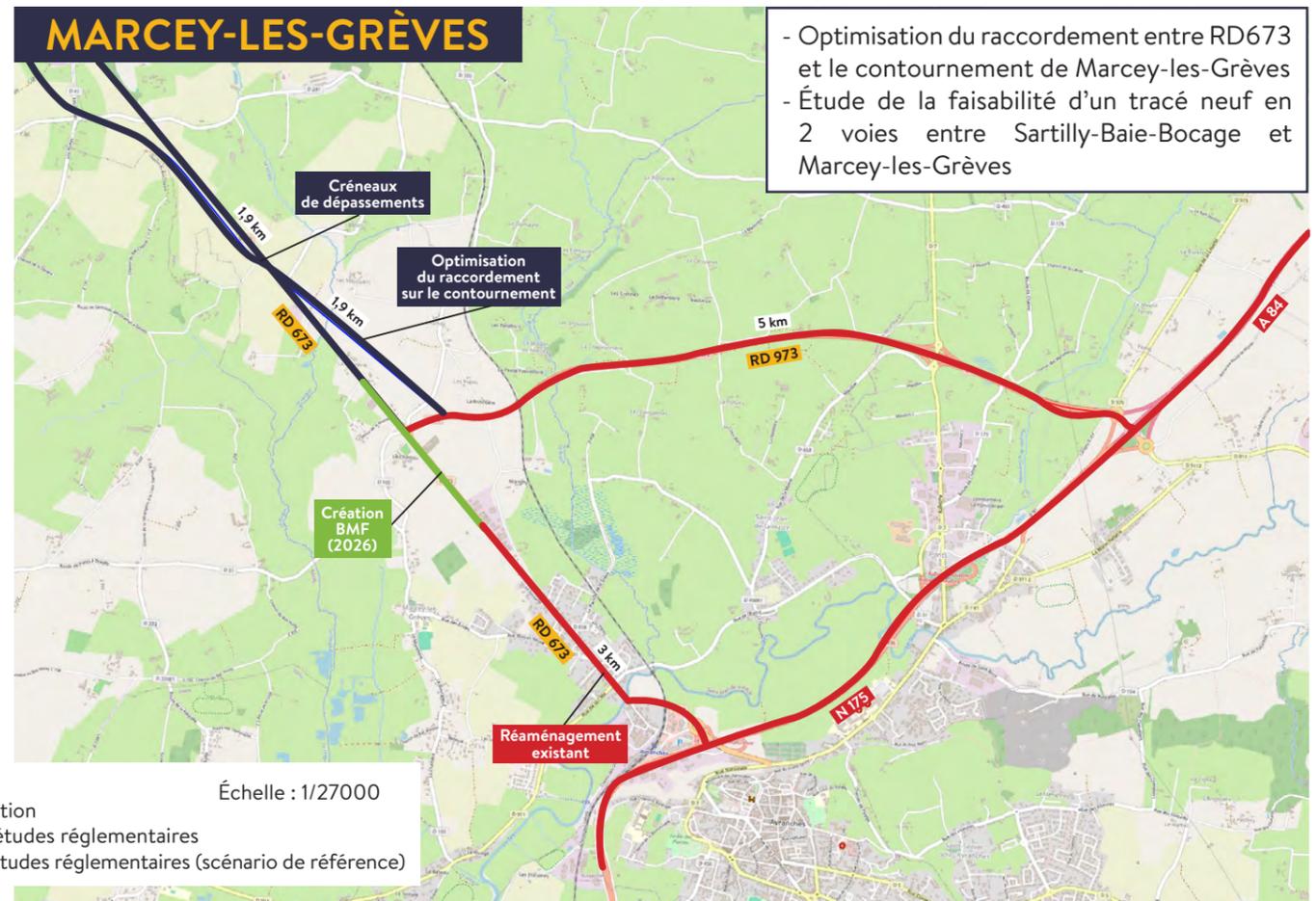


- Étude sur la sécurisation de la traversée de la Havaudière et sur la faisabilité d'un contournement en 2 voies.
- Étude sur la réalisation de créneaux de dépassements.

Légende

- Sans modification
- Travaux post études réglementaires
- Travaux sans études réglementaires (scénario de référence)

MARCEY-LES-GRÈVES



- Optimisation du raccordement entre RD673 et le contournement de Marcey-les-Grèves
- Étude de la faisabilité d'un tracé neuf en 2 voies entre Sartilly-Baie-Bocage et Marcey-les-Grèves

Échelle : 1/27000